

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21132 - 78ÈME ANNÉE

## Inscription sur la liste de l'inventaire national du Patrimoine immatériel

### Bal tamoul : nouvelle reconnaissance de la richesse du peuple réunionnais

Depuis le 9 décembre dernier, le bal tamoul a été inscrit sur la liste de l'inventaire national Patrimoine immatériel par le ministère de la Culture. Cette décision est une nouvelle reconnaissance de ce que les Réunionnais peuvent apporter au monde. Tout comme le maloya reconnu au niveau mondial, le bal tamoul est une pratique apportée par ceux qui faisaient partie de la classe des exploités de la société coloniale. Ceci rappelle que c'est de la classe des opprimés que viennent d'importantes richesses du peuple réunionnais : langue créole, maloya, bal tamoul, moring, invention de la fécondation de la vanille notamment.

L'inscription du bal tamoul par le ministère de la Culture sur la liste de l'inventaire national du Patrimoine immatériel est une nouvelle reconnaissance de ce que la frange la plus pauvre d'une société peut apporter au monde. En effet, le bal tamoul est une pratique culturelle de l'Inde du Sud. Elle est venue à La Réunion avec les immigrants indiens. Suite à l'abolition de l'esclavage en 1848, les anciens esclavagistes ont fait venir à La Réunion des dizaines de milliers d'Indiens pour remplacer dans les plantations ceux qui avaient été reconnus comme des êtres humains. La Réunion était devenue une terre de culture de canne à sucre, avec la création d'une importante industrie. Les Indiens vivaient dans un pays où la canne à sucre était cultivée de longue date.

#### Apport de la classe des exploités de la société coloniale

Arrivés à La Réunion, ces travailleurs furent alors employés dans des conditions qui étaient proches de l'esclavage avec toutefois quelques importantes différences : ils étaient autorisés à pratiquer leur religion et n'étaient pas considérés comme des meubles



à qui le nom était retiré. En témoigne encore aujourd'hui l'emplacement de nombreux temples près des sites d'anciennes usines sucrières, ainsi que l'existence de nombreux noms de famille d'origine indienne à La Réunion. Les mauvais traitements étaient si graves que la puissance coloniale qui dominait l'Inde, le Royaume-Uni, finit par interdire l'émigration d'Indiens vers La Réunion.

Ce fut dans ces conditions difficiles que ces travailleurs immigrés réussirent à faire vivre des traditions. L'une des pratiques propres à ces ancêtres des Réunionnais d'aujourd'hui est le bal tamoul. Il met en scène d'importants textes de la civilisation indienne, comme le Mahabharata.

#### Bal tamoul, maloya, moring

Tout comme le maloya, le bal tamoul vient de la classe des exploités de la société coloniale. Si le premier est devenu en 2009 une part du Patrimoine immatériel de l'humanité, le second est inscrit depuis le 9 novembre sur la liste de l'inventaire national

du Patrimoine immatériel national. Cette liste résulte de l'application par la France de la Convention UNESCO.

Rappelons qu'en novembre 2009, lors de la cérémonie officielle organisée par la Région Réunion pour saluer la reconnaissance du maloya comme patrimoine de l'humanité, le bal tamoul et le moring avaient été également honorés. Alexis Marimoutou et

Anacari Monneyen s'étaient vus distingués comme Zaboutan nout kiltir pour le travail qu'ils accomplirent pour préserver et valoriser le bal tamoul.

La reconnaissance par la France du bal tamoul rappelle donc toute la richesse que peuvent apporter au monde les classes populaires de La Réunion.

*M.M.*

## 863 100 habitants au 1er janvier 2020

# Démographie de La Réunion : poursuite de l'émigration des jeunes vers la France et déséquilibre au profit du Nord

L'INSEE a publié ce 29 décembre les chiffres du recensement de la population au 1er janvier 2020. Ils montrent l'impact de deux phénomènes : l'émigration des jeunes vers la France pour poursuivre leurs études, et le déséquilibre du territoire avec une région Nord qui attire car elle est la moins touchée par le chômage. Voici des extraits de cette étude.

Au 1er janvier 2020, 863 083 habitants vivent à La Réunion, soit 1,3 % de la population française. L'île se classe au 24e rang des départements français les plus peuplés. De 2014 à 2020, la population augmente de 20 300 personnes, soit 3 400 habitants de plus en moyenne par an.

À La Réunion, le solde naturel porte la croissance démographique, même s'il se tasse depuis quelques années sous l'effet du vieillissement de la population. L'excédent des naissances sur les décès conduit à une hausse de la population de 9 000 habitants par an en moyenne entre 2014 et 2020 (+ 1,1 % par an). La contribution du solde naturel à la croissance de la population de chacune des microrégions est assez semblable.

Par ailleurs, les départs de La Réunion, plus nombreux que les arrivées depuis le milieu des années 2010, ralentissent aussi la croissance de la population. Ces départs concernent principalement des jeunes qui vont poursuivre leurs études en France.

Vive progression de la population au Nord

Au Nord, la population croît de manière dynamique entre 2014 et 2020 (+ 0,9 % en moyenne par an), soit à un rythme deux fois supérieur à celui de l'île. Elle augmente notamment grâce aux nombreuses personnes s'y installant pour étudier ou travailler dans l'agglomération dionysienne. Saint-Denis contribue le

plus à la hausse de la population de la microrégion, avec une croissance démographique (+ 0,9 % par an) deux fois plus élevée que la moyenne régionale. La population progresse également à un rythme élevé à Sainte-Suzanne (+ 1,2 % en moyenne par an).

La population augmente à un rythme proche de la moyenne régionale au Sud (+ 0,5 %). Mais la dynamique s'infléchit par rapport à la période 2009-2014. La croissance démographique reste forte au sein de l'agglomération Saint-Pierre/Le Tampon, qui contribue pour les deux tiers à la hausse de la population de la microrégion sur la période. Elle est proche de la moyenne régionale à Saint-Joseph et à Saint-Louis. Elle est en revanche quasiment à l'arrêt aux Avirons et à Saint-Philippe, tandis que la population baisse sensiblement à l'Étang-Salé (- 0,5 %).

Dans l'Est, la croissance de la population entre 2014 et 2020 (+ 0,2 % par an) s'infléchit plus nettement encore : elle est divisée par 6 par rapport à la période 2009-2014. En effet, Saint-Benoît perd des habitants (- 0,3 % par an), tandis que la population de Saint-André n'augmente plus que modérément (+ 0,3 %). En revanche, la dynamique démographique reste élevée à La Plaine-des-Palmistes et à Bras-Panon.

À l'Ouest, la population diminue très légèrement entre 2014 et 2020, alors qu'elle progressait de 0,3 % par an entre 2009 et 2014. Les déménagements vers d'autres microrégions ou en dehors de l'île sont en effet plus nombreux que les emménagements dans l'Ouest. Regroupant près de la moitié de la population de l'Ouest, Saint-Paul perd quelques centaines d'habitants entre 2014 et 2020. En outre, la population baisse fortement au Port (- 1,5 % par an) et à Trois-Bassins (- 0,6 %). La croissance démographique reste en revanche dynamique à Saint-Leu et à La Possession (+ 0,6 % par an), même si elle s'est nettement infléchi par rapport à la première moitié de la décennie 2010.

## 654 747 tonnes de riz importées de janvier à octobre 2022 dans la Grande île

# La bataille pour la souveraineté alimentaire de notre région est lancée

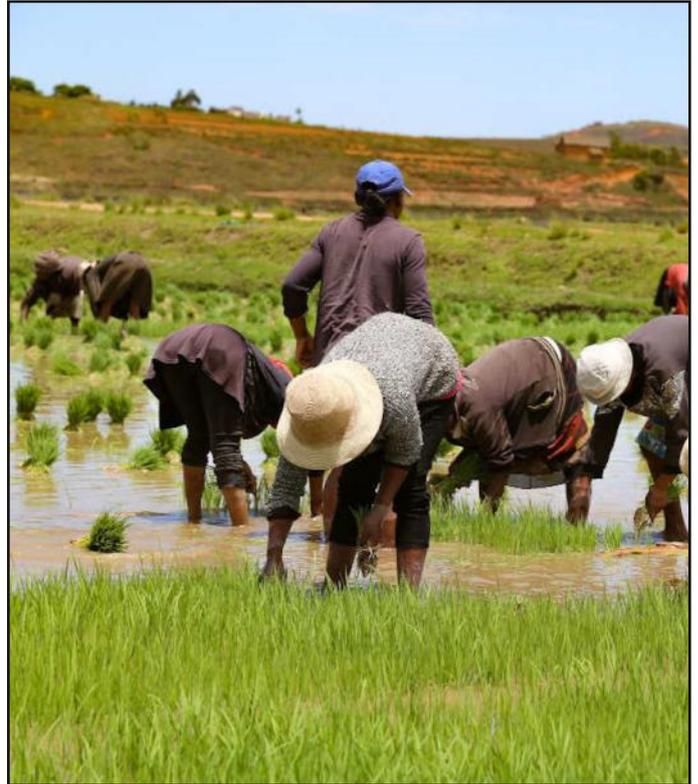
Entre janvier et octobre, Madagascar a importé plus de 650 000 tonnes de riz. Un plan est sur les rails pour atteindre l'autosuffisance en 2024 et redevvenir le grenier à riz de l'océan Indien en 2030. Cela signifie plus que doubler la production de paddy au cours de ces 8 prochaines années, au bénéfice non seulement des Malgaches, mais aussi de leurs voisins.

Le 22 décembre dernier, la 3e phase de la Stratégie Nationale du Développement Rizicole a été présentée à Madagascar. Elle vise l'autosuffisance en riz en 2024, et de refaire de Madagascar le grenier à riz de l'océan Indien en 2030. Une dépêche de l'Agence Taratra rappelle en effet que pour son aliment de base, Madagascar dépend des importations : plus de 650 000 tonnes de riz ont été importées entre janvier et octobre 2022 :

**« Madagascar a importé 654 747,15 tonnes de riz de janvier au mois d'octobre, selon le ministère de l'industrialisation, du Commerce et de la Consommation dans un communiqué relatif au bilan de ses réalisations cette année. Ce taux assez important d'importation devrait combler le gap annuel de l'ordre de 50 000 tonnes de riz. L'État se prépare ainsi déjà à faire face à la période de soudure. »**

La prévision de production de paddy pour 2022 est de 4,2 millions de tonnes. L'objectif pour 2024, année de l'autosuffisance, est de 6 millions. Entre 2025 et 2027, les 8 millions de tonnes sont escomptées, ce qui permettra à Madagascar de commencer à proposer du riz à l'exportation.

Pour atteindre ces prévisions, l'accent est mis notamment sur le développement de l'irrigation, la production des semences et d'intrants locaux et la réduction des pertes post-récolte.



Banque mondiale, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), AFD, Africa Rice et la Coordination africaine du développement agricole sont les partenaires de Madagascar pour relever ce défi.

La réussite de cette initiative ne concerne pas seulement Madagascar. Ce sera la possibilité d'ici 8 ans pour les Réunionnais de pouvoir acheter leur aliment de base à 800 kilomètres de chez eux plutôt que de le faire venir de Thaïlande ou d'autres lointains pays asiatiques.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Souvenir kan nou lété marmaye, Sak nou téi pik dann la gamèl koshon !

Mézami, pèrmète amwin, so soir, fèr azot in konfèssyon. Kan nou lété pti, fransh vérité nou téi pik dann la gamèl koshon é lo pli drol dann sète afèr-la sé ké nou té aprésyé bien lo manjé koshon.

Si mi di azot sa zordi sé ké, dann tan nou lété ankor marmaye l'avé souvan-défoi, noute mézon, in manyèr espéssyal pou prépar manzé koshon. Ki di manjé koshon di galman in mélanj bonpé produi ! Mwin lé sir téi mète lo son mayi, téi mète ankor patate kan l'avé, maniok si l'avé, tourto pistash, rèstan manjé, sonz tron-fig batu, é pou insi dir noute manjé koshon lété, i fo dir, in vré manjé koshon. In manzé koshon, promyèr klass si zot i vé.

Li lété varyé pars la pa toulézour l'avé lo mèm bande zafèr dodan. Toutefasson, téi fé pa arien provik koshon téi trouv zot konte...koshon é nou bande marmaye, pars nitil dir azot nou ossi nou téi tir in pé noute tar ladan. Poitan souvan défoi nou l'avé dopin pou gouté, mé sa i déranjé pa nou si l'avé kékshoz an pliss pou amiz noute papiye, pou nou bien salivé, épi anpliské sa pou ranpli noute boujaron.

Fransh vérité m'a dir azot patate i aranj bien la boush sirtou kan i tir sa dann gran marmite manjé. Si l'avé poin patate in morso manyok téi fé l'afèr-mèm si téi falé tir la po dsu. Pars défoi Paulin lo zoinalyé téi koup lo manyok par tronsson, san tir la po. Mi panss té mon papa l'avé di ali fé konmsa pou pa pèrde lo tan.

Poitan mon papa té zanfàn avan nou, donk li téi koné bien bande pti malin i sava rode zot ossi provizyon dann marmite manjé koshon. Pé s'fèr li téi di vi ké nou néna dopin, ni sar pa ankor rode manioc, mé kan in moune néna zanfàn li doi touzour panssé zanfàn néna bonpé l'imazinassion, épi bonpé l'anvi. Toute fasson, dann bande marmaye, inn i amontr l'ote, i amontr l'ot, i amontr l'ote é la konéssans i sirkil in vitèss inkroiyab.

Mi arète la mézami, mé ké mi antan pi azot dir la politik sé in manjé koshon pars si i di é i rodi, mwin sar tanté d'dir, la politik néna du bon é di moinsbon. Sé pétète sa la vérité.

A bon antandèr, salu.

*Justin*